

Ville de Montréal

**Service du greffe**

Division du soutien aux commissions permanentes,  
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

[montreal.ca/sujets/commissions-permanentes](http://montreal.ca/sujets/commissions-permanentes)

## Commission permanente sur l'examen des contrats

### **La Commission :**

#### **Présidence**

*M. Dominic Perri*

*Arrondissement de Saint-Léonard*

#### **Vice-présidence**

*M<sup>me</sup> Valérie Patreau*

*Arrondissement d'Outremont*

#### **Membres**

*M<sup>me</sup> Caroline Braun*

*Arrondissement d'Outremont*

*M<sup>me</sup> Daphney Colin*

*Arrondissement de  
Rivière-des-Prairies-  
Pointe-aux-Trembles*

*M<sup>me</sup> Nathalie Goulet*

*Arrondissement d'Ahuntsic-  
Cartierville*

*M. Enrique Machado*

*Arrondissement de Verdun*

*M<sup>me</sup> Micheline Rouleau*

*Arrondissement de Lachine*

*M. Sylvain Ouellet*

*Arrondissement de Villeray-  
Saint-Michel-Parc-Extension*

*M<sup>me</sup> Stéphanie Valenzuela*

*Arrondissement de Côte-des-Neiges-  
Notre-Dame-de-Grâce*

**Le 22 août 2022**

### **Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres**

**Mandat SMCE227851001**

**Accorder un contrat de services professionnels à Aqua Data inc. pour effectuer l'inspection des conduites et regards d'égouts par caméra à téléobjectif sur le territoire de la Ville de Montréal pour une période de trois (3) ans - Dépense totale de 1 239 157,58 \$ (contrat : 1 209 157,58 \$ et contingences : 30 000 \$), taxes incluses, appel d'offres public 22-19251 - (2 soumissionnaires - 1 seul conforme)**

**ORIGINAL SIGNÉ**

\_\_\_\_\_  
Dominic Perri  
Président

**ORIGINAL SIGNÉ**

\_\_\_\_\_  
Katherine Fortier  
Coordonnatrice,  
Soutien aux commissions  
permanentes

## Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats (CEC) s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations à ce processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

## Mandat SMCE227851001

*Accorder un contrat de services professionnels à Aqua Data inc. pour effectuer l'inspection des conduites et regards d'égouts par caméra à téléobjectif sur le territoire de la Ville de Montréal pour une période de trois (3) ans - Dépense totale de 1 239 157,58 \$ (contrat : 1 209 157,58 \$ et contingences : 30 000 \$), taxes incluses, appel d'offres public 22-19251 - (2 soumissionnaires - 1 seul conforme)*

À sa séance du 3 août 2022, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

- *Contrat de services professionnels de 1 M\$ et répondant à la condition suivante :*
  - *Une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres.*

Le 10 août 2022, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence.

Au cours de cette séance, les invités ont présenté les différentes étapes franchies et ont répondu aux questions des commissaires concernant ce contrat de services professionnels pour l'inspection par caméra à téléobjectif des conduites d'égouts. Ce type d'inspection est très avantageux puisqu'il permet une première visualisation rapide de l'état de la conduite, avec un coût moindre et un impact minimum sur la circulation.

L'appel d'offres lié à ce contrat a été publié le 4 avril 2022, pour une période de quarante-deux (42) jours, durant laquelle deux (2) addenda ont été publiés, dont l'un avait pour objectif de reporter la date d'ouverture des soumissions. Sur les six (6) firmes ayant pris le cahier des charges, deux (2) d'entre elles ont soumis une proposition. L'une n'a toutefois pas été considérée, car elle n'a pas obtenu le pointage intérimaire de 70 %. Le Service de l'eau recommande d'octroyer le contrat à *Aqua Data inc.* dont la soumission présente un écart favorable à la Ville de 0,74 % par rapport à l'estimation.

Les commissaires ont demandé et obtenu des précisions, entre autres, sur le nombre d'inspections prévues à court et long terme, sur les critères qui déterminent quelles

infrastructures sont inspectées et sur l'ordre de priorité celles-ci. Les explications fournies ont été à la satisfaction de la Commission.

## **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources du Service de l'eau, Direction des réseaux d'eau pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil municipal, en l'occurrence :*

- *Contrat de services professionnels de 1 M\$ et répondant à la condition suivante :*
  - *Une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres;*

*Considérant les renseignements soumis aux commissaires ;*

*Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier ;*

*Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier ;*

**À l'égard du mandat SMCE227851001 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**